

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC
SOMMAIRE DE L'ÉTUDE DE FAPEL SUR
LA QUALITÉ DES EAUX DE LAC BATAILLE ET LAC RHÉAUME, 1996

Inquiète de l'avenir des lacs Bataille et Rhéaume, l'Association Perkins-sur-le-lac a demandé à FAPEL Consultants d'évaluer le niveau de *surfertilisation* des eaux de ces deux lacs et de faire les recommandations appropriées.

Cette préoccupation découle d'observations visuelles effectuées depuis quelques années. La prolifération des plantes aquatiques et l'apparition de poussées d'algues seraient les principaux symptômes observés par les villégiateurs.

Pour vraiment comprendre ce qui se passe aux lacs Batailles et Rhéaume – et ainsi mieux saisir le phénomène de surfertilisation – il est bon de s'attarder un peu sur la vie et l'évolution naturelle des lacs.

Au moment de la formation des lacs, aux lointaines époques glacières, les populations animales et végétales étaient à peu près inexistantes. Les eaux étaient claires et limpides. Mais l'apport d'éléments fertilisants provenant de la mort et de la décomposition d'innombrables générations de plantes et d'animaux a graduellement contribué à enrichir les eaux, c'est-à-dire à les rendre de plus en plus fertiles et de moins en moins claires. La fertilisation des eaux est un phénomène naturel et incontournable.

Et c'est ainsi qu'au fil des temps, comme nous, les lacs vieillissent et se transforment. Le vieillissement des lacs est un phénomène qui peut s'étendre sur plusieurs milliers d'années. Il est donc normalement difficile de prendre la mesure des transformations qu'ils subissent.

Mais présents en trop grande quantité, les fertilisants ne fertilisent plus, ils surfertilisent. Avec ses activités et ses habitudes, l'homme multiplie les apports en éléments fertilisants et accélère le processus de vieillissement, en particulier dans les eaux peu profondes des baies et près des rives. Les lacs subissent alors des transformations profondes sur de courtes périodes de temps. Ceci est la surfertilisation.

Il est intéressant de rappeler que les symptômes de la *surfertilisation* peuvent prendre plusieurs années avant d'apparaître tant que les éléments fertilisants n'ont pas atteint un seuil critique.

LES SYMPTÔMES

Les symptômes de la surfertilisation des eaux sont bien connus. Ce sont les mêmes que pour la fertilisation naturelle mais à un rythme plus accéléré. Durant la chaude saison, on assiste à une prolifération excessive des plantes aquatiques et à des poussées d'algues jusqu'alors inconnues.

- Les eaux prennent l'aspect d'une véritable purée de pois verdâtre.
- Les roches et autres objets submergés se recouvrent d'une substance visqueuse.
- D'algues filamenteuses forment de véritables tapis verdâtres sur la surface des eaux ou s'attachent aux roches, en particuliers dans les eaux peu profondes.

C'est ce genre de transformation que les villégiateurs des lacs Bataille et Rhéaume auraient observées depuis quelques d'années dans les baies et près des rives.

La mort de plusieurs générations successives de plantes aquatiques et d'algues augmente substantiellement les dépôts de matières organiques sur le lit des lacs. Ces dépôts se décomposent sous l'action des microbes et provoquent ainsi de sérieuses déficiences en oxygène. Plus le lac est fertile, plus les sédiments s'accumulent, plus les réserves d'oxygène disparaissent et plus les eaux perdent leur transparence.

La **transparence** donne une bonne indication de la fertilité d'un lac. Dans les lacs peu fertiles, la transparence des eaux peut atteindre 10 mètres et plus de profondeur. Mais dans la plupart des lacs déjà affectés par la surfertilisation, la transparence ne dépasse guère les 6 mètres de profondeur.

Au lac **Bataille** la transparence atteignait 6 mètres de profondeur, tandis qu'elle ne dépassait pas 4,5 mètres au lac **Rhéaume**.

L'**oxygène** est une autre norme de référence. Le seuil critique pour les poissons est 5 mg/l. Les lacs accusent une sérieuse déficience en oxygène lorsque les concentrations d'oxygènes sont en deçà du seuil critique.

Au lac **Bataille** les mesures ont été effectuées là où la profondeur atteignait environ 35 mètres d'eau. À 20 mètres de profondeur, le lac accuse une sérieuse déficience en oxygène. À 35 mètres de profondeur, l'oxygène disparaît complètement.

Au lac **Rhéaume** les mesures ont été effectuées dans 22,8 mètres d'eau. Dès qu'on atteint 14 mètres de profondeur, le lac accuse une sérieuse déficience en oxygène. L'oxygène disparaît complètement aux environs de 20 mètres de profondeur.

Il est clair que ces deux lacs sont déjà atteints du mal de la surfertilisation et qu'il faut voir les premiers symptômes comme un sérieux avertissement.

Parmi les éléments déclencheurs du phénomène de surfertilisation, on trouve un élément fertilisant bien connu : les phosphates. L'apparition de poussées d'algues et l'augmentation rapide de parc des plantes aquatiques demeurent les meilleurs indicateurs du degré de surfertilisation d'un lac. Dès que ces symptômes apparissent, le lac a atteint son seuil critique.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Contre la fertilisation naturelle des eaux ? Rien. Contre la surfertilisation des eaux on peut arrêter les apports d'éléments fertilisants dus aux activités humaines. Les lacs prématurément vieillis ne seront jamais plus ce qu'ils étaient.

MOYENS D'ACTION

- Régénérer les rives dégradées ou partiellement dégradées.
- Gérer les réseaux de drainage des voies routières.
- Réaménager la plage du lac Bataille.
- Éduquer les nouveaux arrivants.
- Doter la municipalité de règlements efficaces.

RÉGÉNÉRER LES RIVES

Les rives appartiennent aux lacs. Elles jouent même un rôle essentiel dans leur survie. Si on prive les rives de leur végétation naturelles, elles se dégradent et provoquent de l'érosion, de l'envasement, tout en contribuant au réchauffement et à la surfertilisation des eaux.

La rive réglementaire est une bande de 10 ou de 15 mètres de profondeur – selon la pente du terrain – qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne du rivage. Dans cette bande, il est interdit de détruire la végétation naturelle à l'exception d'une ouverture de 5 mètres de largeur pour donner accès au lac.

Pour arrêter les méfaits de la surfertilisation, les rives des lacs Bataille et Rhéaume dont la végétation naturelle a été complètement ou partiellement détruite devront être graduellement régénérées.

GÉRER LES RÉSEAUX DE DRAINAGE

Parmi les principaux foyers de surfertilisation des eaux, les réseaux de drainage des voies routières se trouvent habituellement en tête de liste. Ils charrient de grandes quantités de boues et de déchets organiques chargées d'éléments fertilisants.

Mais il semble que dans une bonne partie du réseau de drainage des lacs Bataille et Rhéaume, la végétation herbacée, naturellement implantée de chaque côté des chemins, arrive à freiner efficacement le transport des boues vers les lacs.

Il semblerait également que les politiques de la municipalité de Val-des-Monts favorisent le drainage naturel vers des milieux végétaux. Ces politiques, toutefois, ne s'appliqueraient qu'aux chemins de la municipalité. Les chemins privés – ils sont nombreux – échappent à son application.

RÉAMÉNAGER LA PLAGE DU LAC BATAILLE

La plage du lac Bataille est une belle démonstration des effets négatifs. Faites de bonne foi, ces interventions n'en témoignent pas moins d'une grave méconnaissance des rouages de la nature et des exigences écologiques des lacs.

En ce qui concerne la plage du lac Bataille, il faut de toute urgence rétablir la couverture végétale de la rive – à l'exception d'une largeur de quelques mètres pour assurer un accès raisonnable à la plage – en cessant de tondre la pelouse sur une profondeur de 10 mètres. La régénération de la rive devrait freiner le réchauffement et la surfertilisation.

ÉDQUER LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La plupart des nouveaux arrivants sont des néophytes en écologie et leur première réaction est souvent de déboiser et d'aménager de vastes étendues de pelouse. En achetant un chalet, les nouveaux arrivants n'achètent pas nécessairement les idées écologiques de l'ancien propriétaire ou les principes de protection des lacs.

Un group spécial devrait être créer pour développer une trousse d'information sur l'environnement et la protection des lacs pour les nouveaux arrivants.

DOTER LA MUNICIPALITÉ DE RÈGLEMENTS EFFICACES

Les règlements qui traitent de la protection des lacs ne dépendent pas uniquement de la municipalité. Ils sont en grande partie orientés par le schéma d'aménagement de la MRC des Collines de l'Outaouais. Le schéma sera bientôt approuvé par le ministère des Affaires municipales.

Selon les présentes dispositions, il est interdit d'occuper la rive – une bande de 15 mètres de profondeur – pour la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment principal ou l'érection d'un bâtiment accessoire. Mais selon le schéma d'aménagement révisé, ces ouvrages seront maintenant autorisés à certaines conditions. De plus, la bande de protection riveraine passe de 15 à 5 mètres de profondeur.

La municipalité devrait adopter des règlements plus sévère ou maintenir les règlements présentement en vigueur.